

**SYNTHÈSE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
Jeudi 3 septembre 2020**

1) POINT DE SITUATION

Tableau des indicateurs de suivi au 3 septembre 2020 :

	Passages aux urgences	Appels SOS médecins	Taux d'incidence (sur les 7 derniers jours)	Taux de positivité en % (sur les 7 derniers jours)	Personnes en réanimation	Hospitalisations	Décès cumulés	Sorties du SDIS Covid	Appels au SAMU	Nombre de nouveaux patients confirmés	Nombre de nouvelles personnes contacts identifiées
24/août	2	11	31,3	2,4	3	nc	nc	10	21	25	75
25/août	6	8	34,4	2,5	3	nc	nc	4	12	64	143
26/août	2	13			3	nc	nc	5	20	75	183
27/août	1	11			3	103	682	7	19	89	181
28/août			38,9	2,6	4	99	686	10	20	76	132
29/août			38,7	2,6	4	99	686	10	29	75	135
30/août	1	14	38	2,6	4	99	686	6	19	33	114
31/août	3	9	42,6	2,9	5	94	687	5	15	49	154
01/sept.	2	7			5	93	687	1	15	67	119
02/sept.	3	17			6	88	689	3	15		

NB : les cellules vides sont liées aux fins de semaine ou à l'absence de données ; la cellule est en rouge si le chiffre est supérieur à celui de la veille, en vert s'il est inférieur ou égal.

• **Suivi taux d'incidence par Santé Publique France – Métropole de Strasbourg- Situation au 03/09/2020**

La situation en semaine 35 (24-30 août) indique que l'Eurométropole de Strasbourg a franchi le seuil d'alerte. Le seuil d'alerte, fixé à 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants sur 7 jours, indique une zone de circulation élevée du virus.

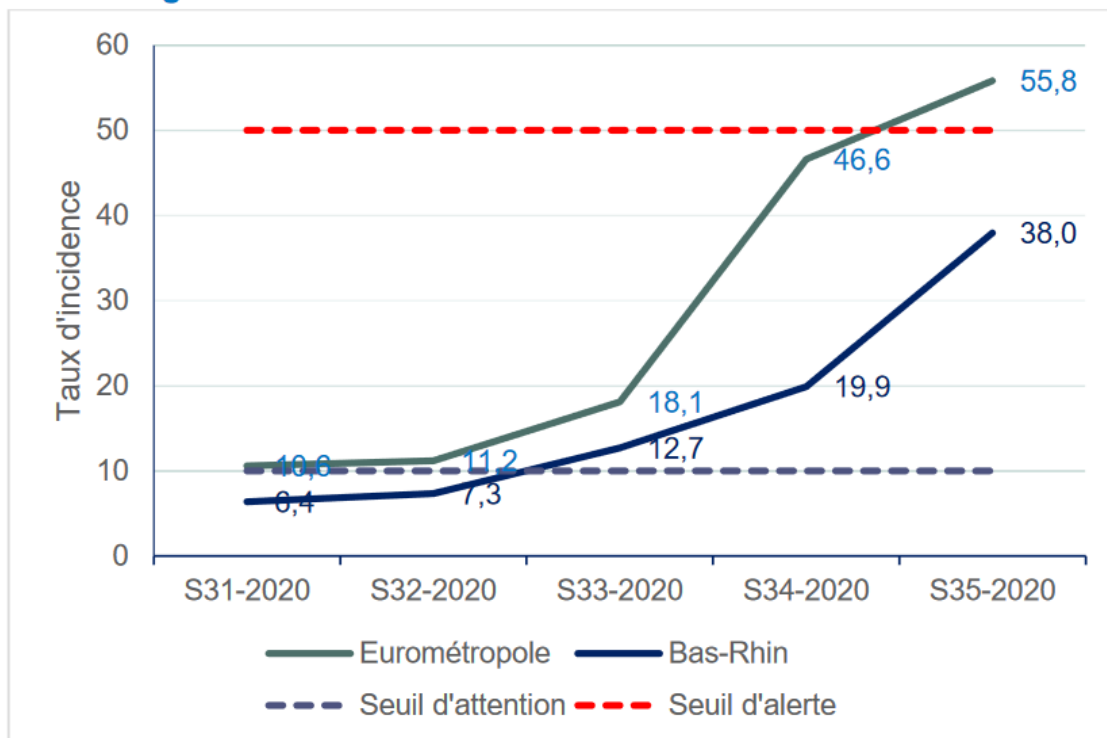
Dans un souci constant de transparence, ces analyses hebdomadaires sont désormais intégrées le jeudi au tableau de bord quotidien ARS Grand Est – Santé publique France.

Le Dr Marie-Ange DESAILLY-CHANSON, directrice générale de l'ARS Grand Est, rappelle que les seules mesures permettant d'éviter la contamination sont les mesures de prévention dites « mesures barrières » :

- Lavage fréquent des mains
- Distance d'au moins 1 mètre entre les personnes
- Port du masque (en évitant au maximum d'y toucher)

Au moindre signe qui pourrait évoquer la maladie (fièvre, toux, nez qui coule, diarrhée, mal de tête, perte de goût ou d'odorat, courbatures), il est recommandé de se faire tester, autant pour se protéger soi-même que les autres, en particulier les personnes les plus à risques. Et les lieux de dépistage : <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

Strasbourg



2) TESTS / TRACING / ISOLEMENT

- Les campagnes de tests se poursuivent dans le Bas-Rhin, atteignant un rythme hebdomadaire de plus de 1500 tests pour 100 000 habitants.
- Clusters : 12 clusters sont suivis.
- Isolement : 66 personnes au total ont été accompagnées par la CTAI (cellule territoriale d'appui à l'isolement) depuis le 15 mai. Parmi celles-ci, 33 ont nécessité un isolement en structure dédiée. La capacité d'isolement a été portée à 40 places d'hôtel, jusqu'au 18 novembre.

3) POINTS D'ATTENTION ET ACTUALITÉS PARTICULIÈRES

- La dégradation de la situation sanitaire avait conduit Mme la préfète à prendre deux arrêtés le 28 août :
 - imposant le port du masque pour les piétons de onze ans et plus dans les communes de plus de 10 000 habitants de l'Eurométropole de Strasbourg et les autres communes de plus de 10 000 habitants du département du Bas-Rhin ;
 - prolongeant le dispositif imposant le port du masque pour les personnes de onze ans et plus lors des rassemblements de plus de 10 personnes, des marchés, brocantes et vides-greniers dans le département du Bas-Rhin.

Le premier arrêté a fait l'objet d'un recours en référé liberté, dont l'ordonnance de jugement rendue le 2 septembre enjoint la préfecture à limiter la mesure aux heures et zones fréquentées. Les maires des communes concernées sont invités à déterminer en conseil municipal leurs propositions et à les transmettre à la préfecture en vue de la prise d'un nouvel arrêté.

- La rentrée scolaire s'est déroulée sans difficulté majeure dans un état d'esprit serein. Une classe a été fermée le 2 septembre à la suite de la détection de cas positifs. Trois autres situations sont suivies par les services de l'ARS et de l'éducation nationale.
- Des échanges entre la préfecture, l'université de Strasbourg et l'association d'étudiants AFGES ont abouti à l'annulation d'un « barbecue géant » qui devait réunir 4 000 personnes réparties sur quatre créneaux horaires.
- Un bar a été mis en demeure à la suite de la constatation du non-respect des mesures sanitaires.
- La sécurisation et le dispositif sanitaire d'accueil du public lors du premier match à domicile du Racing Club de Strasbourg le 29 août dernier ont donné pleine satisfaction.
- La rentrée du Parlement européen prévue le 14 septembre fait l'objet de réunions régulières visant à renforcer le protocole sanitaire prévu.
- L'attention des maires est appelée sur la reprise des activités des associations sportives qu'il convient de sensibiliser au respect des mesures sanitaires. Une audioconférence est organisée par la direction départementale de la cohésion sociale ce lundi 7 septembre sur le sujet en présence de l'association des maires du Bas-Rhin.
- La cellule départementale interministérielle de déconfinement et les sous-préfectures d'arrondissement continuent de répondre aux nombreuses sollicitations et aux déclarations de rassemblements qui lui sont adressées . Contacts :
 - Préfecture : pref-covid19@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de Haguenau-Wissembourg : sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de Molsheim : sp-molsheim@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous préfecture de l'arrondissement de Saverne : sp-saverne@bas-rhin.gouv.fr
 - Sous-préfecture de l'arrdt de Sélestat-Erstein : sp-selestat-erstein@bas-rhin.gouv.fr